

cœur de brenne

Moins de conseillers communautaires

Les conseillers communautaires se sont retrouvés mardi soir dernier autour de leur président Jean-Louis Camus, pour débattre des points suivants.

Conseillers communautaires. Depuis le 21 septembre et à la suite des problèmes électoraux de la commune de Sainte-Gemme, la communauté de communes (CDC) a reçu un arrêté préfectoral portant modification du nombre de conseillers communautaires. Ils passeront de vingt-sept à vingt-deux. Désormais, les petites communes d'Obterre, Sainte-Gemme, Saint-Michel-en-Brenne, Saulnay, Paulnay, Migné, Lingé et Villiers n'auront plus qu'un seul

conseiller communautaire au lieu de deux ; les communes de Mézières, Martizay et Azay auront quant à elles un conseiller communautaire supplémentaire. Les élus du conseil regrettent la conséquence des problèmes d'élection de la commune de Sainte-Gemme qui pénalise la représentativité des petites communes au sein du conseil communautaire.

Rapport d'activités 2013. Le conseil a acté le rapport d'activités de l'année 2013 de la CDC qui sera à disposition dans chaque mairie très prochainement.

Site Internet. Les conseillers soulignent l'importance de l'acquisition du nom de do-

maine « Brenne.fr » pour le site de Cœur de Brenne, et rappellent l'attachement de la communauté de communes au secteur géographique de la Brenne.

Poste de Martizay. Les travaux de réaménagement du bureau de poste ont débuté le 15 septembre. Le conseil autorise le président de la CDC à signer un nouveau bail commercial avec La Poste. Une demande de subvention départementale « une commune, un logement » sera demandée afin de financer les travaux d'aménagement de l'appartement au-dessus du local commercial de la poste. Il sera proposé à la location de la population.

Ordures ménagères. Le con-

seil reconduit l'exonération de la taxe d'enlèvement pour le site de Bellebouche, le village-vacances, la Haute-Touche, la Noiseraie Productions, les supérettes d'Azay-le-Ferron et de Mézières, l'Ehpad de Mézières, les campings d'Azay-le-Ferron et de Mézières.

Entreprise Sciages du Berry. Le conseil communautaire a donné un avis très favorable sur l'enquête publique afin d'autoriser l'entreprise à exploiter une meranderie comprenant une installation de torréfaction de produits boisés pour l'œnologie. Cette entreprise emploie vingt-cinq personnes.